safac

FOLKLORE DE CHAMPAGNE

3 F. N° 31

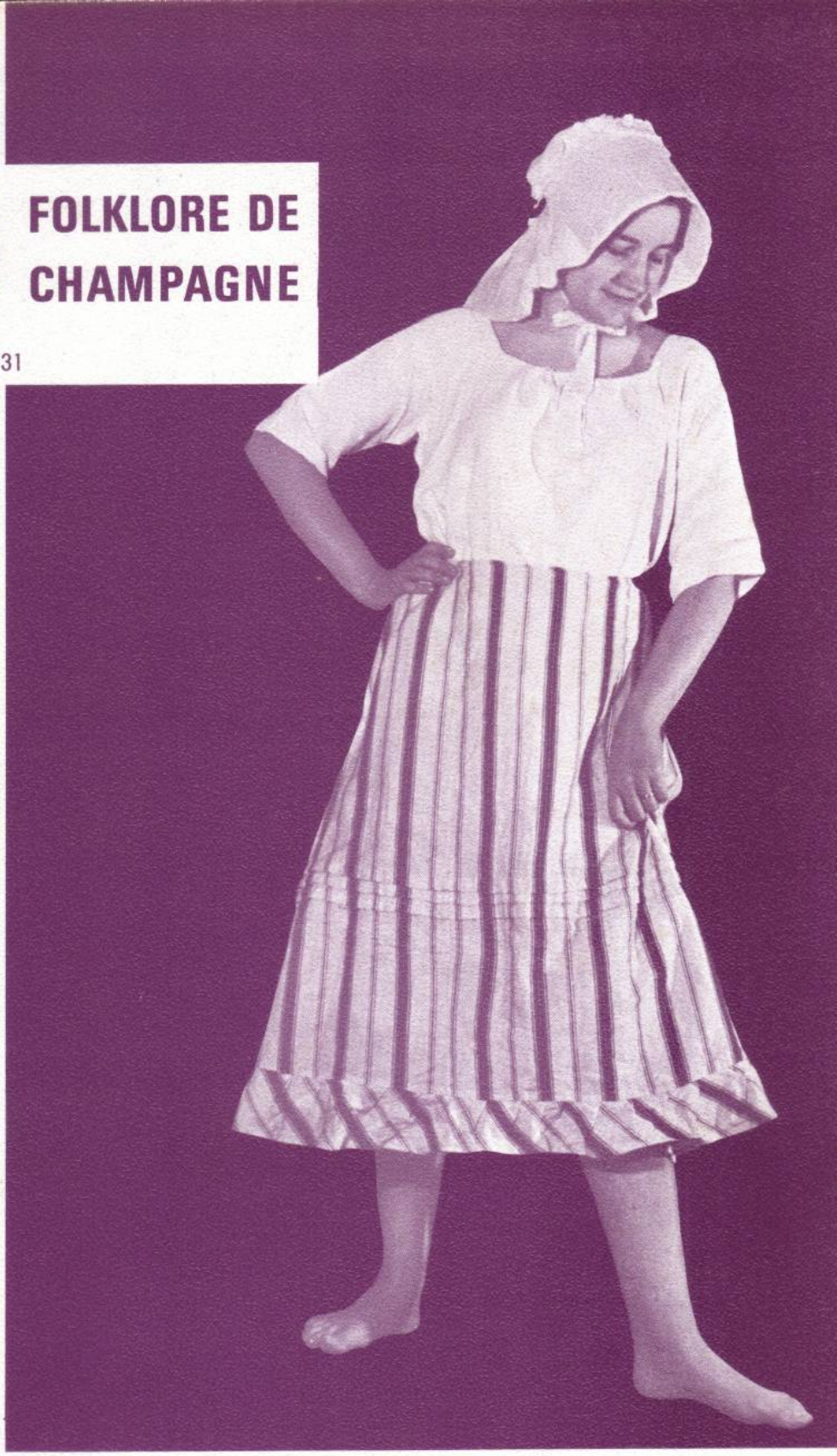

COSTUMES HAUTS-MARNAIS
LA FORÊT DU VAL

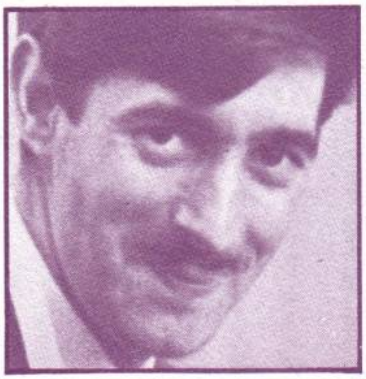

Jean-Pierre Bassery, délégué Safac pour la Haute-Marne.

FOLKLORE DE CHAMPAGNE
Bulletin trimestriel

Société des Amateurs de Folklore et Arts champenois
10 - Rumilly-lés-Vaudes

Gérant
Jean Daunay

Conseiller technique
Gilbert Roy

Conseiller rédactionnel
Jean Déguilly

C.C.P. Safac 16.832-44 Paris

Abonnements
France **10 F** - Etranger **25 F**
adhésion : **20 F**
membre bienfaiteur : **100 F**

Points de vente
Jean Bienaimé - Photo
57, rue de la Cité, 10 - Troyes

Au Point du Jour
1, rue Urbain-IV, 10 - Troyes

Correspondants
Aube : Jean Daunay
10 Rumilly-lés-Vaudes

Marne : Alain Obers
D.D.J.S.L. Cité administrative
51 - Châlons-sur-Marne

Hte-Marne : Jean-Pierre Bassery
1, impasse Poignault
52 - Saint-Dizier

Janvier 1972
Numéro 31

COSTUMES HAUTS-MARNAIS LA FORÊT DU VAL

Texte
Gilbert Roy

Photos et reproductions
Gilbert Roy

Maquette
Gilbert Roy

Impression offset
La Renaissance
17, rue Chalmel
10 - Troyes

Dépôt légal : 1er trimestre 1972
n° 21.195

EN HAUTE-MARNE

Si la Safac a pu, le 24 octobre 1970, tenir à Saint-Dizier, avec le succès que l'on sait, son Deuxième Festival de Danse champenoise, il n'est pas inutile de redire qu'une grand part du mérite en revient à l'Association Joie, Jeunesse et Folklore (A.M. Barbaux, présidente), ainsi qu'à toutes les personnalités municipales et autres que ce Groupe avait réussi à intéresser à la manifestation.

Virtuellement existait à Saint-Dizier, la possibilité de réussir une pareille entreprise. Si la Safac a accepté d'assumer la responsabilité technique et pédagogique de l'opération, elle n'a donc fait que répondre à ce désir latent qu'avaient nos amis haut-marnais de se manifester en ce domaine des Arts et Traditions.

De la même façon, elle est dernièrement intervenue : à Saint-Dizier, à Chaumont, à Vitry-le- François, à Langres.

C'est ainsi que la Safac est aussi associée à la préparation de la Foire départementale, Village de Champagne, prévue pour mai 1972 à Saint-Dizier. Son conseiller technique, Gilbert Roy, a accepté de prendre en charge la création du Village ainsi que l'organisation des manifestations folkloriques. Mais il n'aurait pu le faire sans la volonté délibérée des responsables : Municipalité, Union des commerçants, sociétés locales et personnalités diverses, pour qui la Foire représente l'essor commercial et culturel du département.

Nos voisins ont ainsi choisi et accepté de nous demander de travailler en collaboration avec eux et nous en sommes fiers. Il est vrai que nous avions là-bas des ambassadeurs de qualité : notre ami Jean-Pierre Bassery, délégué départemental et son épouse, dont l'enthousiasme pour tout ce qui touche aux arts et traditions et dont la disponibilité sont exceptionnels.

C'est grâce à eux, par exemple, et grâce aux recherches entreprises par les deux groupes **J.J.F.** et **Les Flutiaux de Wassy,** qu'une émission télévisée a pu être réalisée par M. Kerr, et programmée en direct de Reims le 19 juin dernier : elle présentait aux téléspectateurs le costume bragard.

Ce même thème, nous le retrouvons dans le présent bulletin, qui est par conséquent une synthèse du travail de recherche effectué par les membres de nos deux groupes.

C'est dire qu'il est normal que ce numéro 31 de la revue FOLKLORE DE CHAMPAGNE leur soit dédié, à tous en général et à chacun d'entre eux en particulier.

Et puisqu'il est le premier numéro consacré en totalité à la Haute-Marne, souhaitons qu'il soit suivi de bien d'autres. La parole est à nos amis de Saint-Dizier, de Wassy, Chaumont, Langres et autres lieux.

J. Daunay.

Photo de couverture : Costume de travail de Saint-Urbain.
Ci-contre : Costume bourgeois d'Eclaron.

safac

LE
VILLAGE
DE CHAMPAGNE
TRADITIONS
ARTS & METIERS
BALADINS
EXPOSITION DE
2500 m2
SPECTACLES DE NUIT
GROUPES
FOLKLORIQUES
ETRANGERS
FRANÇAIS
CHAMPENOIS
DU 20 AU 28 MAI 1972
A
SAINT-DIZIER
FOIRE
EXPOSITION
DEPARTEMENTALE

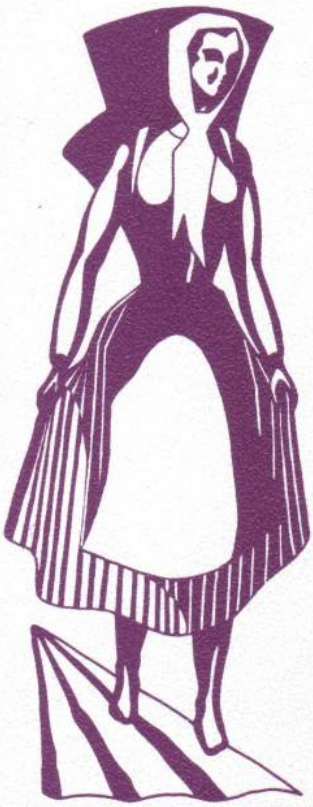

G ROY

FOIRE EXPOSITION DÉPARTEMENTALE

COMMERCIALE
INDUSTRIELLE
AGRICOLE
ARTISANALE

SAINT-DIZIER

20-28 MAI 1972

U.C.I

PARC DU JARD

G ROY

BONNETS & HALETTES

La région de la forêt du Val, situés au nord de la Haute-Marne peut être schématiquement délimitée par le triangle formé par les villes de Saint-Dizier, Wassy et Joinville.

L'économie locale est restée axée sur le bois et la fonderie. La culture et l'élevage assurent avec la vigne la subsistance familiale. Le vignoble devait disparaître totalement à la fin du XIX[e] siècle.

Le costume local apparaît donc à la fois très simple et robuste, sans être tout à fait « pauvre ». Il est avant tout « fonctionnel », et les coiffes restent des bonnets enserrant la tête et permettant de se promener en forêt sans risque de s'accrocher aux branches.

De gauche à droite

MORANCOURT — Bonnet de nuit en piqué blanc. Fond coupé en « pied de cheval » et passe en pointe garnie d'une dentelle au crochet (cf R.F.A. n° 16-4).

MORANCOURT — Bonnet de jour en piqué blanc. C'est le type « bonnet rond », le plus répandu dans cette région. Le fond est coupé en cercle et la passe fait le tour de tête. Elle est plus large sur le front, et est ornée tout le tour d'une petite dentelle anglaise (cf R.F.A. n° 16-3).

SAINT-DIZIER — Bonnet rond, en toile fine. Le fond est agrémenté de petits plis allant de la nuque au front. La passe est garnie d'une dentelle festonnée placée : un rang en arrière, un rang en avant et deux demi rangées sur le sommet de la passe (cf. R.F.A. n° 18-6).

Les béguinettes ou bagnolets ou encore capelines sont des coiffes très connues dans les pays vignerons. Elles se portent sur le bonnet ordinaire et protègent du soleil. En Haute-Marne on les nomme **Halettes.**

De haut en bas

SAINT-URBAIN

Halette droite à 9 lattes, en cotonnade imprimée. Les lattes, en bois blanc (par fois en carton fort ou simplement découpées dans un vieux calendrier) servent d'armature à la partie supérieure de la passe.

VILLIERS-EN-LIEU — Halette « éventail » en shirting imprimé. Un rang de « bouillonnés » orne la couture entre le fond et la passe.

SAINT-DIZIER — Halette à 13 lattes, en cretonne imprimée. Un rang de bouillonnés garnit la couture entre la passe et le fond, un autre rang orne le tour de la passe.

WASSY — Halette droite à 9 lattes en cotonnade imprimée.

COIFFES

De haut en bas

SAINT-DIZIER — Coiffes de cérémonie en voile de coton. Ces deux photographies montrent la disposition particulière des broderies et des motifs qui ornent les fonds de coiffes.

FORET DU VAL — Ces deux coiffes en voile, d'un type particulier, ne comportant pas de passe sur le devant, proviennent de la région mais n'ont pu être localisées à ce jour.

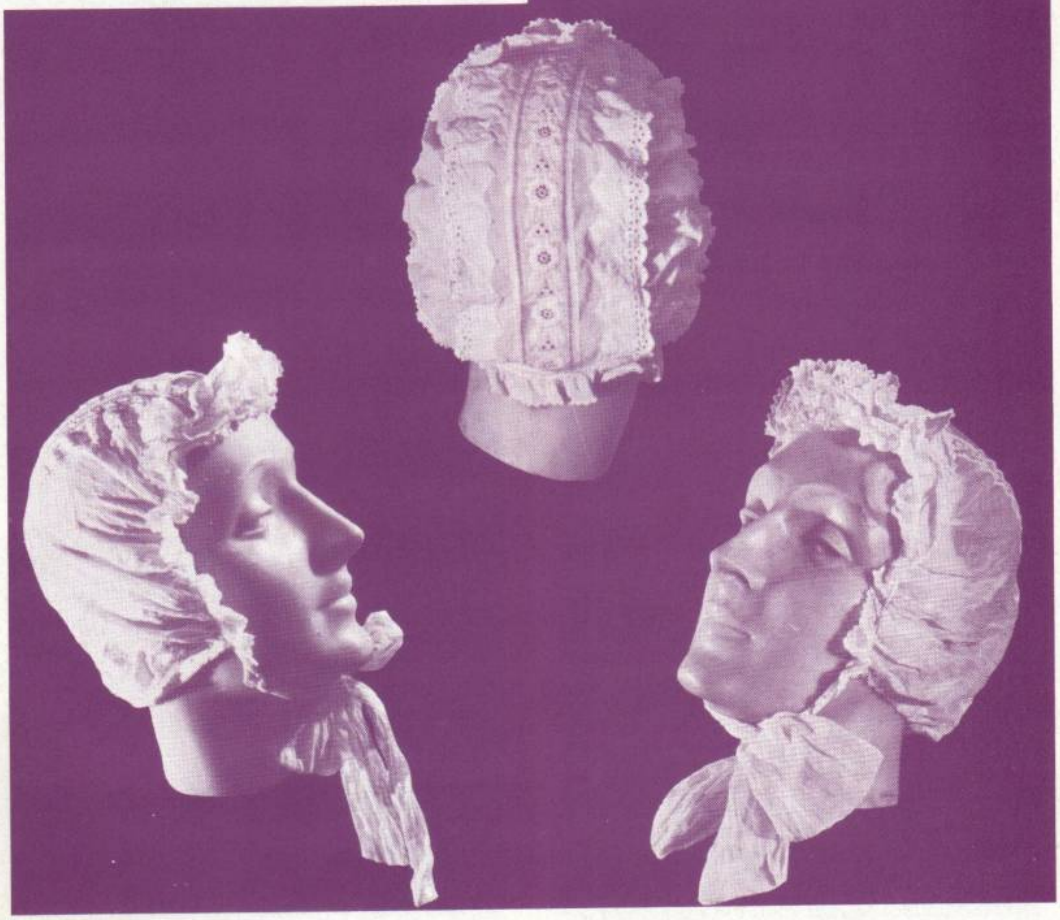

Ci-dessus

VILLIERS-AUX-BOIS — Coiffe de grande cérémonie en voile garnie de 4 rangs de dentelle Valencienne et dont les pans, ornés de dentelle se portaient flottants, la coiffe étant épinglée dans la chevelure.

A droite, de haut en bas

SAINT-DIZIER — Coiffe en toile de lin, fond en broderie anglaise coupé en pointe. Cette coiffe serait celle portée à Saint-Dizier vers 1860 (date certaine non confirmée à ce jour).

FLORNOY — Coiffe de cérémonie en voile, fond brodé et orné en bandes, petite passe garnie de 4 rangs de dentelle.

VILLIERS-AUX-BOIS — Coiffe de fête en voile plumetis. La passe est brodée, garnie d'un rang de dentelle sur le devant et d'un demi rang à l'arrière.

DESSOUS FÉMININS

Dans toute la région les chemises de femmes sont en toile de chanvre. Elles sont coupées droites, sans pince. Les manches sont toujours courtes, les plus longues venant au coude. Il semble que les trois types d'encolure aient été portés indifféremment dans tous les pays.

A gauche, de haut en bas

MORANCOURT — Chemise à encolure carrée se fronçant sur le devant, manches demi-longues.

SAINT-DIZIER — Chemise à encolure « bateau » se fronçant sur tout le tour et pouvant, au choix, dégager les épaules ou faire le tour de cou : manches demi-longues.

WASSY — Chemise à encolure ronde garnie d'un pied de col agrémenté d'une dentelle au crochet. Ce modèle se boutonne sur le devant et possède des manches courtes.

Comme dans toute la province, les femmes portaient également un ou plusieurs jupons en chanvre ou en lin, plus ou moins richement agrémentés de volants de dentelle et de petits plis.

Ci-dessous

SAINT-DIZIER — Jupon de fête en toile de lin orné de dentelle au crochet.

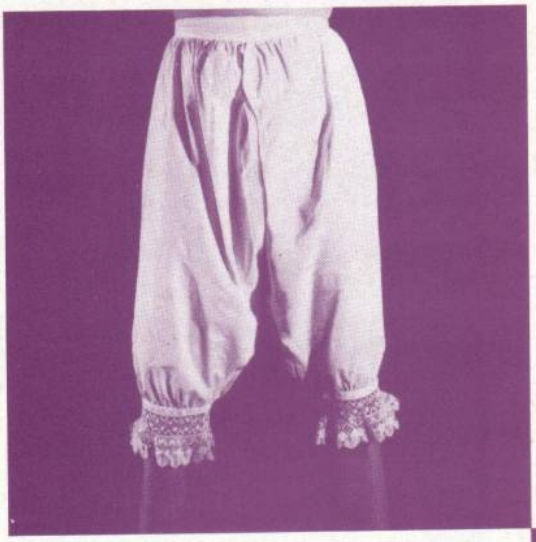

Sur les jupons les femmes portaient un cotillon de toile. En semaine, pour les travaux ménagers ou en été, pour les travaux des champs, il tenait souvent lieu de jupe. Le cotillon se portait le dimanche sous la jupe et faisait office de sous-robe.

En haut, de gauche à droite

SAINT-URBAIN — Cotillon de toile à carreaux gris et noir et cotillon de toile blanche rayée noire garni au bas d'un volant en biais.

Ci-dessus

SAINT-DIZIER — Pantalon fendu en toile de lin, garni à la jarretière d'un volant de dentelle au crochet. Ce sous-vêtement ne s'est porté couramment que vers la fin du XIX^{e} siècle.

A droite

FAYS — Mi-bas à côtes en coton blanc de fabrication locale. La jambe et le dessus de pied sont d'une seule pièce, ainsi que la semelle et le talon. Le tout est cousu à la main au point de surjet

ROBES & TABLIERS

Dans toute cette région, la robe est en deux éléments, le caraco et la cotte. Les tissus utilisés sont des draps de laines très serrés ou pour l'été, des piqués de coton. Si le caraco est indifféremment uni ou rayé, les jupes sont toujours en tissus rayés.

A gauche, de haut en bas

MORANCOURT — Caraco en piqué blanc, coupé droit, sans pince. Manches londeux pièces, sans poignet. Encolure ras-de-cou, boutonnage devant, le tout garni d'une dentelle au crochet.

SAINT-DIZIER — Caraco en drap uni, manches longues sans poignet encolure en cœur, bottonnage devant (reconstitution).

MORANCOURT — Caraco en piqué rayé, coupé droit, sans pince boutonné devant, encolure ras-de-cou à pied de col. Manches à poignet.

SAINT-DIZIER — Jupe en drap de laine rayé (reconstitution). Toutes les cottes de la région sont confectionnées suivant cette même forme.

En haut à gauche

Vue de face.

En haut à droite

Vue de dos.

SAINT-DIZIER — Tablier de fête en toile fine, orné en bas de plis « religieuses ».

— Tablier dit « de cuisine » en toile de chanvre brute. Les cordons de serrage de ce tablier permettent de l'ajuster étroitement autour de la jupe.

CHEMISERIE

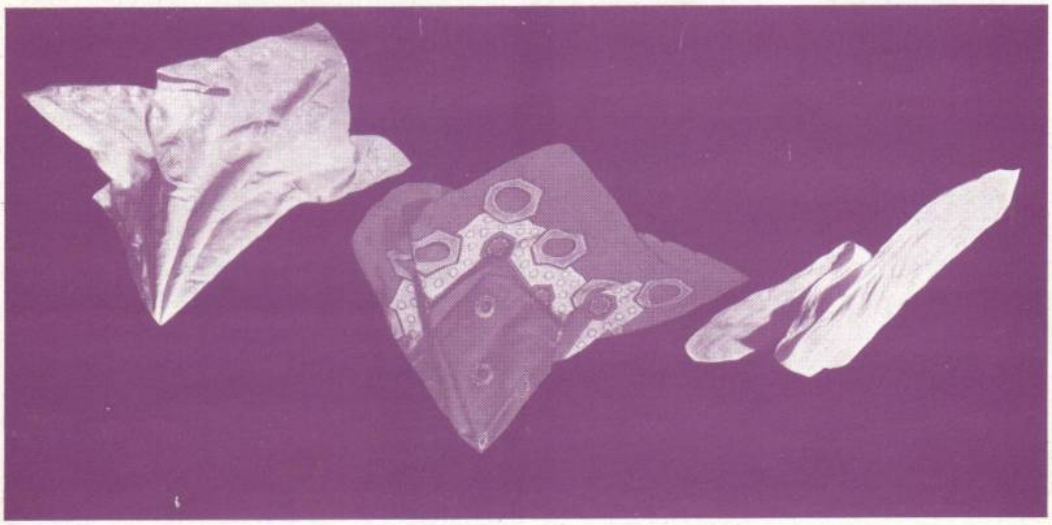

Si le costume féminin de la région est généralement assez simple, celui des hommes est encore plus sobre.

VILLIERS-AUX-BOIS — Cravate de fil, blanche ; portée en jabot, elle était réservée aux fêtes et cérémonies.

WASSY — Foulard de travail en cretonne rouge imprimée.

MORANCOURT — Foulard de soie brodé, blanc.

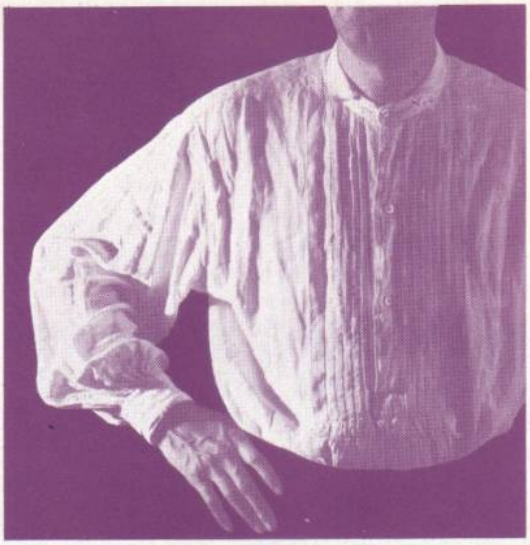

Les chemises d'hommes, très amples sont en toile de lin pour les fêtes, en chanvre pour le travail, quelquefois elles sont mi-partie. Dans ce dernier cas seuls col et poignets sont en lin ou en coton fin.

Selon la richesse, les plastrons sont plus ou moins garnis de petits plis, parfois brodés au point d'épine.

Suivant les régions, les cols ont des formes variées.

De haut en bas

SAINT-DIZIER — Chemise de cérémonie en lin.

Détail des cols de chemises.

De gauche à droite

SAINT-DIZIER — Deux types de petits cols, l'un sur chemise en chanvre, l'autre sur chemise en lin.

MEZIERES — Col en lin très ouvert, pouvant se porter droit ou rabattu.

VILLIERS-AUX-BOIS — Col en chanvre sur chemise chanvre.

MORANCOURT — Bonnet de coton en tricot jersey blanc. Cette coiffure se portait aussi bien de jour que de nuit. Il faut noter que ce bonnet a deux bouts et cela permettait aux anciens de « faire la lessive du gascon » : quand un côté était sale, on le retournait et l'on avait à nouveau un bonnet propre (?!)

COSTUME D'HOMME

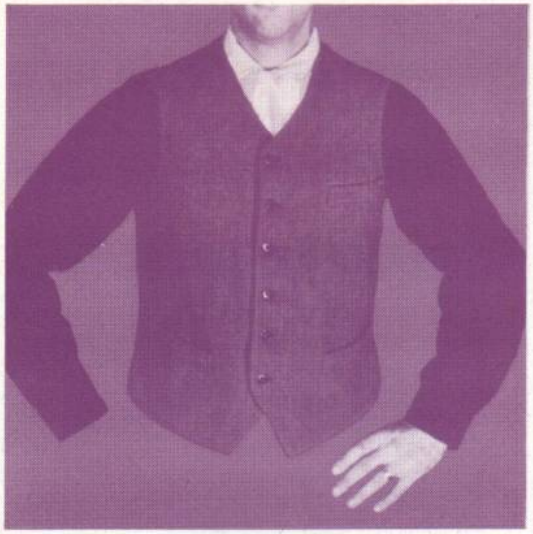

VILLIERS-AUX-BOIS — Gilet en drap gris, manches et dos en toile moleskine noire. Ce type de gilet est assez caractéristique de toutes les régions forestières de la Champagne. Il sera progressivement remplacé par la « veste de chasse ».

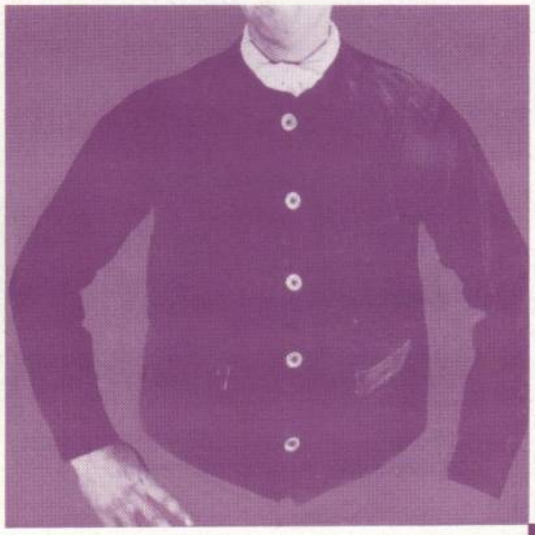

VILLIERS-AUX-BOIS — Gilet de vigneron dit aussi « gilet à manches ». Devant en velours brun à côtes, manches et dos en toile moleskine noire.

Ce gilet est également porté dans tous le vignoble champenois avec seulement des variantes quant au coloris de velours.

WASSY — Blaude de cérémonie. Dans la forêt du Val, on peut rencontrer des blaudes à large encolure sans fermeture et des blaudes ras-de-cou avec boutonnage devant. Elles sont toujours en toile bleue. Les plus riches, sont en toile moleskine bleu foncé brillant et ornées de broderie blanche au point de chaînette sur les épaules, au tour de cou, aux poignets, aux fentes de poches et sur les coutures.

Comme dans toutes les régions forestière, les hommes portent le pantalon ou la culotte de velours à côtes. On rencontre également des pantalons de drap mais ceux-ci étaient surtout portés le dimanche.

VILLIERS-AUX-BOIS — Costume d'homme, chemise de chanvre, cravate jabot en lin, gilet à manches en velours et pantalon de velours à côtes.

En bas, de gauche à droite

VILLIERS-AUX-BOIS — Pantalon de velours à côtes.

MEZIERES — Culotte de velours se boutonnant sur le côté du mollet.

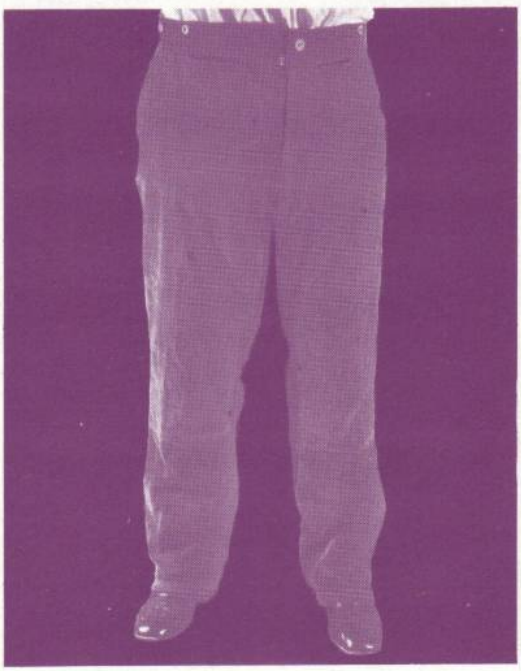

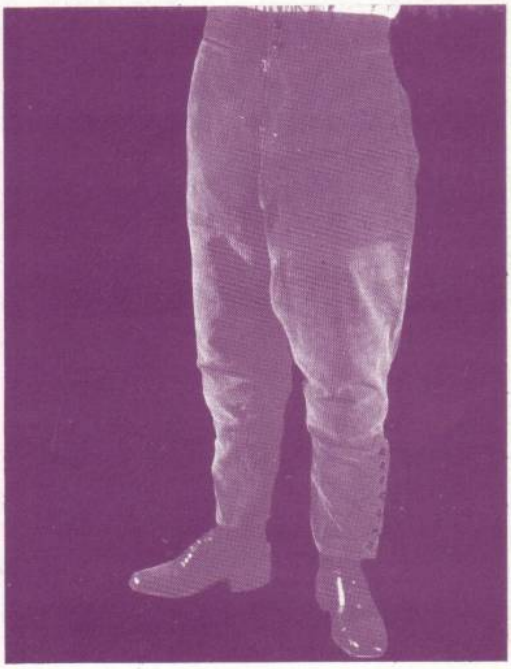

PORTRAITS D'ÉPOQUE

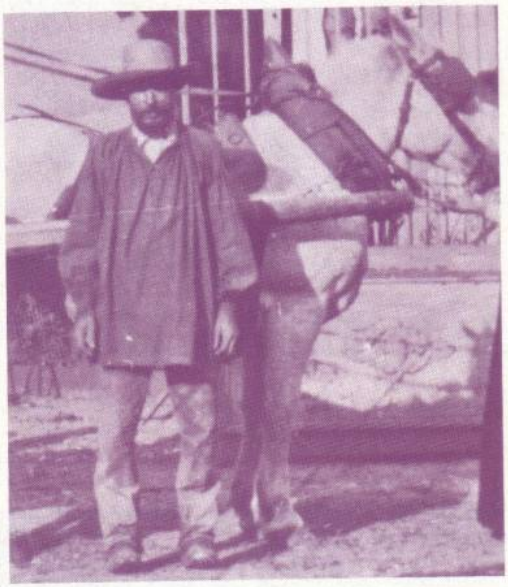

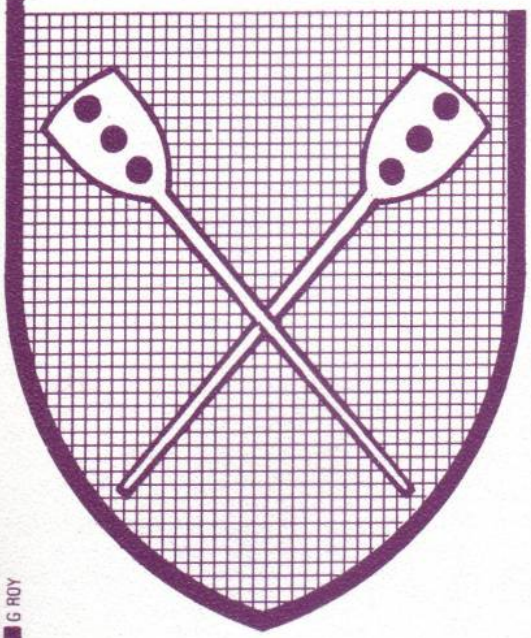

G ROY

Armes des Talemeliers – Boulangers– XIII ème siècle.

Boulangerie
Patisserie
Confiserie
Glace

CHAUMONT

314, av. de la République
52, SAINT-DIZIER
Téléphone (27) 05 07 83

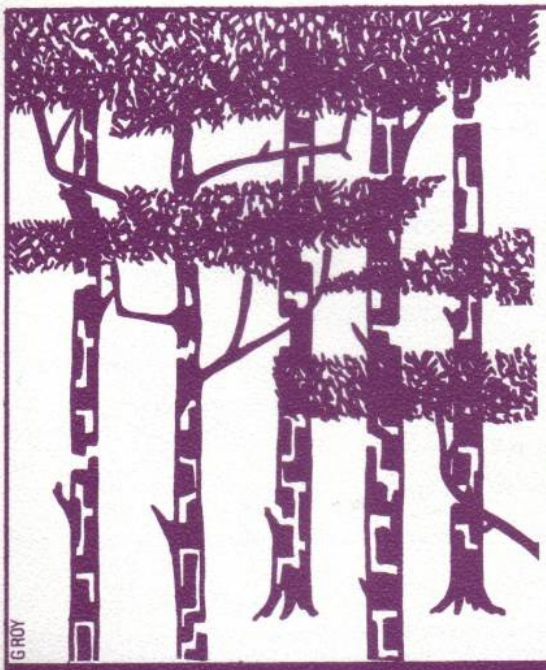

G ROY

EXPLOITATIONS FORESTIERES
BOIS DE PAPETERIE – GRUMES
ACHAT BOIS TOUTES QUANTITES

10. POLISOT – Téléphone 10

S.A.R.L.

BARONI Père et Fils